



CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Vingt-neuvième session

DOCUMENTS OFFICIELS

Vendredi 8 avril 1960
à 15 h 20

NEW YORK

SOMMAIRE

	Page
Point 3 de l'ordre du jour:	
<u>Rapport du Fonds monétaire international (fin)</u>	37

Président: M. C.W.A. SCHURMANN (Pays-Bas).

Présents:

Les représentants des Etats suivants: Afghanistan, Brésil, Bulgarie, Chili, Chine, Costa Rica, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Japon, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Soudan, Union des Républiques socialistes soviétiques, Venezuela.

Les observateurs des Etats Membres suivants: Argentine, Australie, Grèce, Indonésie, Iran, Irlande, Mexique, Philippines, Salvador.

Les observateurs des Etats non membres suivants: République fédérale d'Allemagne, Saint-Siège.

Les représentants des institutions spécialisées suivantes: Organisation internationale du Travail, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Fonds monétaire international, Organisation mondiale de la santé, Organisation météorologique mondiale.

Le représentant de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR

Rapport du Fonds monétaire international (E/3313 et Add.1)

[fin]

1. M. AHMED (Soudan) est heureux de relever que le Fonds monétaire international a clos encore une fois un exercice satisfaisant, au cours duquel le Soudan a largement bénéficié de son assistance financière et technique.

2. Le tableau qui se dégage du rapport du Fonds (E/3313 et Add.1) offre néanmoins deux aspects. Les pays de l'Europe occidentale ont beaucoup développé leurs ressources, accru leur production, stabilisé les prix des articles manufacturés, amélioré leur balance des paiements et augmenté leur liquidité générale. Leur stabilité intérieure, obtenue par une réduction efficace des pressions inflationnistes, leur a permis de libéraliser leurs échanges et d'assouplir leur contrôle des changes; c'est là l'aspect favorable de la situation. Le représentant du Soudan est d'ailleurs convaincu que les pays européens qui maintiennent encore un contrôle des changes pourront bientôt y renoncer.

3. Par contre, la situation des pays de production primaire a été loin d'être satisfaisante au cours de l'exercice. Le fait le plus inquiétant est la baisse de quelque 30 pour 100 des prix des produits de base et la forte diminution qu'ont subie en conséquence les recettes d'exportation, le revenu et l'épargne de ces pays. On pourrait soutenir que les facteurs qui ont amené une nouvelle détérioration des termes de l'échange de ces pays, déjà défavorables en 1957, avaient un caractère passager et qu'ils ont déjà été neutralisés dans de nombreux cas par des mesures fiscales et monétaires appropriées. Il n'en reste pas moins que la détérioration des termes de l'échange des pays producteurs de biens primaires pose aussi un problème à long terme que les pays en question ne peuvent résoudre seuls. Les pays industriels profitent largement des progrès techniques et technologiques, et il leur appartient de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour que les pays moins développés puissent eux aussi bénéficier de ces progrès. Le rapport du Fonds énumère les mesures qui peuvent être prises à cet effet et souligne notamment la nécessité pour les pays industriels d'adopter une politique commerciale qui n'exerce pas d'influence défavorable sur les recettes d'exportation des pays de production primaire, de fournir des capitaux publics à ces pays et de stimuler le courant des capitaux privés, dans la mesure où ce courant dépend d'eux plutôt que de la politique appliquée par les pays qui ont besoin de capitaux étrangers.

4. Le Soudan, dont l'économie repose sur la monoculture, a souffert considérablement de la détérioration de ses termes de l'échange. Comprenant le danger qu'il y a pour lui à dépendre d'un produit agricole unique, le Soudan procède depuis plusieurs années à des essais portant sur d'autres produits tels que le sucre, le tabac, le riz, le café et les graines de ricin et espère ainsi pouvoir prochainement diversifier son économie.

5. Le volume des opérations du Fonds et le nombre des arrangements de principe conclus avec le Fonds témoignent de la portée de l'importance de ses activités. Grâce à l'augmentation générale et aux augmentations spéciales des quotes-parts des Etats membres en or et en monnaies, le Fonds sera certainement en mesure d'étendre encore ses activités à l'avenir.

6. M. Ahmed tient à souligner l'importance que son pays attache au programme d'assistance technique du Fonds. De nombreux pays qui ont bénéficié de cette assistance ont pu restreindre ou supprimer entièrement le contrôle des changes et renoncer aux accords de paiements bilatéraux. On peut compter qu'avec l'aide du Fonds les pays pourront en temps voulu lever les dernières restrictions en matière de changes.

7. M. DUDLEY (Royaume-Uni) félicite vivement le Directeur général du Fonds de son rapport et le remercie des observations générales qu'il a présentées; ce sera là une aide précieuse pour le Conseil lors de l'examen des grands problèmes économiques.

8. En ce qui concerne les rapports entre le Gouvernement britannique et le Fonds, M. Dudley signale que le solde débiteur du Royaume-Uni, qui s'élevait à la fin de 1959 à 330 millions de dollars, est en voie de liquidation et sera entièrement absorbé à la fin de 1961. En outre, le Royaume-Uni a renoncé en 1959 à son arrangement de principe avec le Fonds et n'a opéré aucun tirage.

9. On relève avec satisfaction qu'au cours de la période sur laquelle porte le rapport du Fonds, de nombreux pays ont pris des mesures pour libéraliser leurs échanges et leurs paiements et ont fait appel à cette fin, aux services d'institutions internationales telles que le Fonds, le GATT et l'Organisation européenne de coopération économique. Au Conseil d'administration du Fonds, le Royaume-Uni prend part aux discussions relatives à un recours à l'article VIII du statut du Fonds par lequel un plus grand nombre d'Etats membres prendraient des engagements permanents concernant les restrictions apportées à l'échange des devises et la convertibilité des monnaies.

10. Pour la politique commerciale suivie par le Gouvernement du Royaume-Uni, il est essentiel d'empêcher que soient maintenus indéfiniment les obstacles artificiels et discriminatoires aux échanges commerciaux et M. Dudley prend note de l'opinion du Directeur général du Fonds selon laquelle l'abolition des obstacles artificiels et discriminatoires qui s'opposent aux échanges est nécessaire pour stimuler un développement équilibré du commerce international, pour éliminer les causes de dangereuse tension entre les nations commerçantes et pour élever le niveau de vie de leurs populations. Le Royaume-Uni et d'autres membres de l'Association européenne de libre-échange étudient les mesures à prendre pour éviter la discrimination entre les deux groupes économiques européens et pour tenir compte des droits de tierces parties. Une solution du problème que pose une discrimination peut-être imminente témoignerait du désir des deux groupes de tirer bénéfice des échanges internationaux et serait conforme aux responsabilités qui incombent aux pays hautement industrialisés à l'égard des pays peu développés.

11. Un autre effet tout aussi important de l'abolition des pratiques discriminatoires en matière commerciale serait d'ouvrir des marchés aux produits des économies de plus en plus diversifiées des pays peu développés. La création par le Conseil d'un organe qui s'occuperait spécialement de leur industrialisation donnerait une impulsion nouvelle à leur développement. La Conférence économique du Commonwealth, tenue à Montréal en 1958, a montré que ces pays sont conscients qu'une forte augmentation des exportations de biens manufacturés des pays sous-développés pourrait menacer de désorganiser une industrie bien établie des pays importateurs et qu'une solution à ce problème doit être recherchée dans l'intérêt commun. Par voie de négociations librement consenties, les représentants de l'industrie cotonnière de l'Inde, du Pakistan, de Hong-kong et du Royaume-Uni ont décidé de surmonter une des difficultés du problème, et le Gouvernement du Royaume-Uni a pris des mesures pour réorganiser l'industrie cotonnière britannique afin de faciliter l'écoulement de la production cotonnière des pays moins développés.

12. Le Royaume-Uni a aussi été poussé par sa conviction que la stabilité monétaire et l'expansion économique et industrielle sont compatibles et peuvent

exister simultanément dans l'économie nationale. Certains critiques ont estimé que la stabilité monétaire pourrait donner lieu à une utilisation incomplète des ressources du pays et à un ralentissement de l'expansion économique. Le Gouvernement du Royaume-Uni a néanmoins pris des mesures énergiques pour parer à la crise monétaire qu'il a traversée à la fin de 1957, sans que l'expansion de son économie s'en ressente. En fait, les prix intérieurs sont presque stables depuis deux années et le chômage n'a jamais été aussi bas. De plus, au cours de l'année écoulée, la production industrielle a augmenté de 10 pour 100 et s'est accompagnée d'un accroissement notable de la productivité et d'une stabilité presque complète des prix. Par suite, le niveau de vie de la population s'est élevé et l'assistance économique fournie par le gouvernement et par des sources privées au Royaume-Uni pour le développement économique des pays sous-développés a elle aussi considérablement augmenté. L'exemple du Royaume-Uni est instructif; sa politique a profité à tous. Le Gouvernement du Royaume-Uni entend maintenir cette situation et éviter le risque d'une nouvelle spirale inflationniste. En conséquence, lorsque des signes de danger sont apparus, la Banque d'Angleterre a porté son taux d'escompte à 5 pour 100, et des mesures ont été prises dans son récent budget pour le prochain exercice financier en vue de modérer certaines pressions excédentaires et d'éviter la spirale des prix.

13. M. ORTIZ MARTIN (Costa Rica) déclare que son pays a pu, au prix de grands efforts, maintenir sa stabilité monétaire; son économie est en effet constamment menacée par la chute des cours du café sur le marché mondial et le Costa Rica est obligé de suivre une politique prudente en matière de dépenses publiques sans opérer de coupures graves dans ses plans de développement économique. Ses avoirs en devises ont suffi pour couvrir les besoins courants du pays, mais le gouvernement a dû poursuivre une politique restrictive pour protéger l'industrie et maintenir la balance des paiements dans une situation favorable. Il faut espérer que les sacrifices imposés à la population par les prix élevés des produits essentiels, résultant du coût élevé des produits importés des pays industriels, seront un phénomène temporaire. Malheureusement, dans nombre de pays peu développés, on ne peut prévoir la fin des restrictions temporaires; souvent même, il faut les renforcer pour prévenir une crise économique. Malgré la stabilité monétaire qu'il a pu réaliser, le Costa Rica ne peut envisager l'avenir avec optimisme tant que ses ressources en devises étrangères dépendront de l'exportation d'un seul produit, le café, et tant que le prix de cette denrée sur le marché mondial continuera à subir des fluctuations notables. La situation s'améliorera peut-être un peu dans l'avenir si le développement permet de diversifier assez l'économie pour qu'elle soit moins tributaire du café. Des mesures urgentes doivent être prises à cette fin au Costa Rica et dans d'autres pays monoproduit.

14. M. Ortiz Martín exprime les remerciements de son pays au Fonds pour les conseils et l'aide que ce dernier lui a fournis en vue du maintien de sa stabilité monétaire.

15. M. SOSA RODRIGUEZ (Venezuela) déclare que son gouvernement attache une grande importance au rapport du Fonds pour les renseignements utiles qu'il fournit sur divers aspects de la vie économique et,

notamment, parce qu'il montre de façon précise comment le Fonds aide les pays à remédier à l'instabilité monétaire et à éviter les crises.

16. La décision du Conseil des gouverneurs d'augmenter les ressources du Fonds a eu des répercussions importantes pour le Venezuela. L'expérience a montré que les liquidités du Fonds sont insuffisantes pour que ses membres considèrent le Fonds comme une seconde ligne de réserves. Du fait de la décision du Conseil, la quote-part du Venezuela est passée de 15 millions à 150 millions de dollars. Cette augmentation a été acceptée par le Gouvernement du Venezuela, sous réserve de ratification par le Congrès. De plus, le gouvernement a négocié avec le Fonds un accord en vertu duquel il obtiendra un crédit de 15 millions de dollars pour les trois mois à venir. Ce crédit pourra être porté à 100 millions de dollars lorsque le Congrès aura ratifié l'accroissement de la quote-part du Venezuela.

17. Pour maintenir le crédit du pays, le gouvernement actuel a décidé de rembourser les dettes contractées par suite de la politique inflationniste menée par le régime dictatorial renversé en 1958. Il en est résulté une réduction temporaire des réserves bancaires, qui a donné naissance à certaines rumeurs selon lesquelles le Venezuela envisagerait d'instituer un contrôle des changes. La délégation vénézuélienne tient à démentir ces rumeurs, qui sont sans fondement. La politique économique du gouvernement est de maintenir la convertibilité du bolivar ainsi que l'entière liberté des changes. L'attitude du Fonds monétaire international et les clauses de l'accord conclu avec le Venezuela attestent la solidité et le prestige international de l'économie vénézuélienne. Le gouvernement s'est fixé une ferme politique anti-inflationniste visant à donner des bases solides au plan quadriennal qu'il compte présenter prochainement au Congrès national. Ce plan prévoit la mise en valeur progressive de toutes les sources de production et accorde une importance particulière à l'industrialisation et à l'application de la réforme agraire récemment décidée; cette réforme permettra d'exploiter de vastes superficies de terres qui appartiennent à l'Etat et à des particuliers et qui sont actuellement en friche; elle respectera strictement le droit de propriété privée; des expropriations ne seront ordonnées qu'en cas de nécessité et moyennant indemnisation.

18. Au nom du Gouvernement vénézuélien, M. Sosa Rodríguez remercie le Fonds des conditions généreuses auxquelles a été négocié le récent accord relatif au crédit octroyé au Venezuela.

19. M. JACOBSSON (Directeur général du Fonds monétaire international) remercie les membres du Conseil de la confiance qu'ils témoignent au Fonds, de l'hommage qu'ils ont rendu à son œuvre utile et des exposés intéressants qu'ils ont présentés concernant leur expérience en matière de création et de maintien de la stabilité monétaire. Il souligne combien il importe d'être membre du Fonds pour obtenir des renseignements précieux sur l'évolution générale dans le monde, notamment en matière de politique monétaire, pour prendre part aux décisions du Fonds et veiller à ce que les intérêts des divers pays soient pris en considération.

20. Il est réconfortant de constater qu'il existe un large accord sur les principes essentiels de la politique monétaire et sur l'étroite relation qu'il faut

établir entre la stabilité monétaire et l'expansion. L'idée que la stabilité est une condition nécessaire de l'expansion économique a été reconnue tant par les pays industrialisés que par les autres et tous s'accordent à penser, semble-t-il, qu'il importe de résister à l'inflation et de fonder le développement sur une épargne réelle. Le crédit, sur lequel les pays peu développés sont souvent tentés de compter, ne peuvent pas remplacer l'épargne; il ne peut que servir de base provisoire au développement, tant que les salaires restent en retard et que la population est injustement frappée par l'inflation.

21. Le passage d'un état d'esprit inflationniste à l'espoir de la stabilité est souvent hérissé de difficultés. Dans certains pays, comme la France, où le développement industriel est déjà très avancé, la transition a été moins pénible du fait qu'il s'agissait plus ou moins de stabilité financière, laquelle, une fois acceptée par l'ensemble du pays, a amené la poursuite de l'expansion. L'Argentine, en revanche, après 10 années de stagnation économique, a dû non seulement stabiliser ses finances, mais encore opérer des changements radicaux dans ses principes de développement économique, ce qui a eu d'importantes répercussions sociales. Pour ce pays, la transition sera donc bien plus difficile. Le plus grand changement survenu récemment est peut-être le fait que l'on a établi une relation plus étroite entre le niveau des prix internationaux et les prix dans chaque pays. Ce changement permet de calculer les coûts sur une base plus solide et d'établir des prévisions économiques plus réalistes.

22. On a souvent évoqué, au cours de la phase de transition, pendant que des efforts étaient déployés pour mettre en œuvre les plans de stabilisation, les dangers et les difficultés d'ordre politique qui surgissent en période d'austérité. De récents événements politiques ont cependant amené M. Jacobsson à penser qu'il est politiquement bien moins dangereux d'imposer la stabilité par des mesures draconiennes que les politiciens ne sont enclins à le croire. Le public est las de l'inflation et veut savoir la valeur de sa monnaie; ceux qui prennent réellement les mesures qui conviennent constatent chez le public un sens élevé de ses responsabilités. En Espagne et au Japon, où des mesures sévères ont dû être prises pendant une brève période, la transition n'a pas été trop difficile. En Espagne, en l'espace de huit mois, les réserves monétaires se sont accrues de plus de 200 millions de dollars, compte non tenu des crédits obtenus. Au Japon, la vitalité de l'industrie a facilité la transition. Ces deux cas ont prouvé que, lorsque les populations commencent à croire en la stabilité monétaire du pays, il se produit des mouvements de fonds qui facilitent beaucoup la tâche des pouvoirs publics.

23. En exprimant des avis quant à la nécessité de restrictions pour des raisons de balance des paiements, le Fonds n'oublie jamais l'un de ses buts essentiels, qui est d'encourager l'expansion du commerce international. Cela devrait rassurer plusieurs pays dont les représentants ont exprimé des craintes à ce sujet.

24. En ce qui concerne les mesures financières de compensation, le Fonds ne croit pas qu'il puisse y avoir de formule automatique, ou qu'il soit nécessaire de créer un organisme spécial à cette fin. Le Fonds est disposé à aider les pays qui connaissent des difficultés passagères, mais l'expérience a montré

que le financement ne suffit pas quand les prix d'un produit accusent un long fléchissement, de caractère organique. Le Fonds espère accroître ses connaissances en ce domaine dans l'avenir.

25. Passant en revue l'expérience acquise par le Fonds, M. Jacobsson fait observer qu'à la période d'inquiétude provoquée par la crise économique européenne en a succédé une autre où l'attention s'est reportée sur l'Amérique latine. Le Fonds a accueilli avec satisfaction les mesures courageuses de stabilisation prises par de nombreux pays d'Amérique latine, convaincus que l'inflation ne peut mener nulle part. Tout en continuant à aider ces pays, le Fonds va, à l'avenir, porter de plus en plus son attention sur l'Afrique. Il a déjà octroyé des crédits au Soudan et au Maroc; il apporte une assistance technique directe à huit pays africains et se tient en contact avec 11 d'entre eux. Heureusement, un grand nombre de ces pays ont une monnaie stable et n'ont pas connu l'inflation sans bornes qui a frappé l'Europe. Le Fonds exerce aussi son activité en Asie: il a accordé des crédits à l'Inde et au Japon; il est en consultation avec de nombreux autres pays d'Asie et fournit une assistance technique à l'Arabie Saoudite, où la situation monétaire semble maintenant stabilisée. L'Arabie Saoudite a déclaré une valeur au pair pour sa monnaie et l'a rendue presque convertible.

26. Le Fonds a fort à faire en période de prospérité aussi bien qu'en temps de crise économique. D'autre part, dans la conjoncture actuelle, il ne voit pas de

signes de déflation. La lutte contre l'inflation est d'autant plus importante qu'il existe de fortes tendances à la stabilité sur les marchés mondiaux. La preuve en est que pendant le dernier boom, au moment où le volume des importations des pays européens avait augmenté de 20 ou 30 pour 100, il n'y a eu, dans l'ensemble, aucune hausse des prix des matières premières et des denrées alimentaires. Rien de tel ne s'était produit auparavant, et, si ce phénomène traduit une tendance à la stabilité, il impose aussi à chaque pays de continuer à résister à l'inflation. Si cependant la déflation doit s'installer, il ne sera pas possible de compter sur une production d'or abondante pour élever les prix, mais plutôt sur des transactions d'"open market" opérées par les gouvernements. Il est donc urgent que tous les pays collaborent, et le Fonds et les autres institutions financières peuvent leur être de grand secours. De plus, les pays auront une réserve dans les accroissements de quotes-parts.

27. Le PRESIDENT présume que le Conseil voudra, comme les autres années, adopter un projet de résolution prenant acte du rapport du Fonds monétaire international.

Il en est ainsi décidé.

28. Le PRESIDENT remercie le Directeur général du Fonds pour son importante contribution aux travaux du Conseil.

La séance est levée à 16 h 30.